

**Compte rendu**  
**Réunion du Comité des candidatures**

**le 16 mai 2006**  
**Midi**  
**Bureau national**

**Présences** : Michael Dewing, Riley Brockington, Nick Giannakoulis, Zhiyong Hong, Salma Jaroudi, Janson LaBond, Bev Miller (téléconférence), Robert Palinic, Seth Sazant, Donna Martin, Anita Bangiricenge (personnel).

**Absences motivées** :

David Aubry, Ross Holden, Hélène Gagnon, Jason Jacques, Larry Deters.

La réunion commence à midi.

Les membres se présentent et D. Martin informe le comité qu'Anita Bangiricenge sera la secrétaire du comité cette année.

D. Martin accueille les participants et les remercie de leur intérêt à siéger au comité. Elle mentionne que le premier point à l'ordre du jour est de choisir un président. Elle note que M. Dewing a de l'expérience au sein du Comité des candidatures à titre de membre depuis quelques années et à titre de président l'an dernier.

**1. Sélection du président**

Il est proposé par J. LaBond et appuyé par R. Palinic que M. Dewing soit nommé président du comité. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

M. Dewing accepte la nomination.

**2. Approbation des documents d'appel de candidatures et de propositions**

- M. Dewing propose d'ajouter à la fin de la page 3 la phrase tirée du paragraphe 26.6 des Statuts : « La modification des Statuts exige une majorité des deux tiers ( $\frac{2}{3}$ ) des suffrages exprimés. »
- R. Brockington propose de préciser dans la note que celle-ci est envoyée par le « Comité national des candidatures » et d'ajouter en objet « Appel officiel de candidatures et de propositions ».
- Le comité suggère de fournir à chaque candidat des renseignements sur la campagne électorale et sur les procédures concernant les élections. D. Martin accepte de préparer un document qui sera étudié à la prochaine réunion en septembre.

D. Martin explique que les documents doivent être expédiés aux membres au plus tard le 1<sup>er</sup> juin. Les corrections pourraient donc être apportées aux documents sans que le comité doive se réunir de nouveau pour les approuver.

### **3. Période de questions**

**Question 1** – L'Association a-t-elle un code électoral?

Non, il n'y en a pas présentement. On avance que ce serait à l'avantage des candidats et qu'il pourrait y en avoir un pour la prochaine élection si nous pouvions en préparer un pour la présente année électorale. D. Martin se porte volontaire pour ébaucher certaines directives pour la prochaine réunion.

**Question 2** – Le Comité des candidatures a-t-il son propre budget?

D. Martin explique que ce n'est pas le cas, mais que le Comité des candidatures peut demander d'avoir son propre budget si on le juge nécessaire. Entre-temps, toutes les dépenses sont payées par l'ACEP conformément aux Statuts et Règlements.

**Question 3** – Les candidats payent-ils le coût d'expédition des documents supplémentaires de campagne?

D. Martin explique que l'Association paye la dépense et qu'il s'agit d'un envoi distinct du dossier du scrutin.

**Question 4** – De quelle façon le comité approuve-t-il les affaires urgentes?

D. Martin informe le comité que les candidatures et les propositions doivent être reçues pour le 1<sup>er</sup> septembre, que le comité doit vérifier l'éligibilité des candidats au plus tard le 15 septembre 2006 et qu'il doit organiser un débat en octobre.

**Question 5** – Les candidats peuvent-ils utiliser la liste des membres pour leur campagne?

D. Martin explique que l'Association ne fournit pas la liste des membres aux candidats conformément au paragraphe 25.2 des Statuts qui stipule que « Le registre est réservé à l'Association ».

### **4. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 6 septembre 2006 à midi.

### **5. Levée de la séance**

La séance est levée à 12 h 55.